

[Français à suivre.]

## **GENMO SALARIED PENSION ORGANIZATION**

### **MEETING REPORT – QUEBEC REPRESENTATIVES**

April 14, 2009

Loblaws Grocery Store – Meeting Room  
1048 Midland Avenue  
Kingston, Ontario

Those Attending: Lynn McCullough  
Joseph O'Neill  
Andre' Bernardin  
André Cabana.  
Jean-Pierre Labrosse  
Carol Beaudry,  
Jim Colmer

This meeting was arranged for GENMO Directors to meet with the Quebec Area Representatives to establish communication guidelines and to resolve representation issues regarding legislation which is different in Provinces outside of Ontario.

Lynn McCullough chaired the meeting. Introductions were made and the Quebec representatives were welcomed to the meeting. An Agenda was distributed.

Lynn gave a brief history of GENMO leading to its incorporation, and a report on membership meetings held in various locations in Ontario. He gave an overview of the by-law; described the responsibilities of the Executive Directors and their positions; the role of volunteers and the proposed political action group.

Joe emphasized the need to advocate for GM. It is in everyone's best interest for GM to succeed. Joe related to the experience of other companies who went through bankruptcy proceedings, e.g. Stelco. GENMO used their information as a model for developing our organization and by-laws.

Lynn reviewed the GENMO Report on the Meeting with Murray Gold, Koskie Minsky, LLP., in detail. The Area Representative will receive a copy of the Report. The information in the Report can be referred to but the document is not to be shared with Members. It is important to not reveal our possible strategy in the event of court proceedings.

Quebec Area Representative will be Jean-Pierre Labrosse. Jean-Pierre signed the Freedom of Information Policy & Procedure Form, required by GENMO.

Joe reviewed GENMO's Policy & Procedure for Freedom of Information and Privacy. All membership information must be kept in strict confidence.

Joe reviewed GENMO's web site. The Web Site will be our main source of communication with members. He outlined the content of the web site, i.e., by-law, sample letters to politicians, membership form, hot button for GM, reports on meetings, etc.

Carol, Andre, and Jean-Pierre expressed the need for some documents to be translated to French. The ultimate goal is to have a bilingual web-site. It was agreed that certain key documents would be translated immediately. Carol and Jean- Pierre agreed to assist with the translations. Joe agreed to review this issue with the Directors at the next regularly scheduled meeting.

The Quebec representatives will develop a strategy for increasing membership in Quebec. Translation of the membership form would be beneficial.

Joe and Lynn explained that GENMO's mandate was to represent pensioners who are members of Plan 0340950. GENMO acknowledges that Out of Province members are not entitled to receive payments from the Pension Benefits Guarantee Fund (PBGF), administered by the Province of Ontario. In response to a previous question, Joe confirmed that you must have worked in Ontario (paid Ontario Provincial Income Tax) to qualify to receive payments from the PBGF if GM goes bankrupt. However, the PBGF is reportedly underfunded. It was discussed that there may be a potential for legal action on the matter of entitlement to the PBGF.

Prepared Questions were discussed:

GENMO's mandate is to represent all members of Plan 0340950 which includes members from coast to coast in Canada.

The rights of salaried retirees outside of Ontario are protected by their specific Provincial Laws. Andre will address cross provincial action. Lynn and Joe expressed the need for all members to contact their political representatives and state their case. It may be advantageous to create a Fact Sheet specific to Quebec to use in their contact with government officials. A Fact Sheet is to be provided to Jean-Pierre.

GENMO has had no meetings with GM but continuous correspondence to government officials at all levels is ongoing. Meetings are being held with MP's and MPP's and local municipal governments. It is important that the leaders of the political parties be made aware of the discriminatory treatment caused by outdated and improper legislation, particularly 5.1 Too Big to Fail. Correspondence and Meeting Agendas are structured to increase awareness of the Pension Plan deficit, the affect of reduced benefits and the responsibility of the Provincial Government because they permitted Legislation 5.1, without limitations.

The Premier of Quebec may be able to influence the Premier of Ontario for change. Federally, the political parties need support from Quebec and other Provinces at election time.

In the case of bankruptcy, GENMO has estimated that the Pension Fund, based on the Actuarial Report of November, 2007, is approximately 50% funded. The Salaried Pension Fund is one fund and all contributions made by salaried employees/retirees were rolled into that one Fund.

Membership Fees, including the annual fee, is the same for all members across Canada. The fee for membership in GENMO is based on the mandate to represent members of the Pension Fund.

Quebec representatives/members need to address the question “since Ontario does not protect the salaried employees of other provinces, why have we not been informed?”, with their provincial/federal government representatives.

The recommendation that GENMO change its mandate to become an entity that would address the concerns of all retirees across Canada was discussed. Joe and Lynn reiterated that GENMO’s mandate was to represent members of the Pension Plan, from coast to coast in Canada. Any change to the mandate would need to be addressed at an annual general meeting (AGM). GENMO will consider this request. An AGM will be held in 2010.

Lynn recommended that obtaining statistics on election results for certain politicians in area ridings may be useful. For example, if someone was elected by a narrow margin, support of the retirees as an organization could be influential. Lynn encouraged everyone to contact their politicians at all levels. Our solicitor strongly advised that political action was our best resource.

Meetings of GENMO are held regularly and there are Agendas and Minutes for each meeting. It was agreed that Agendas and Minutes will be provided to all Area Representatives. Information may be shared with members, however, copies of Minutes and Agenda documents are not to be shared with members. Items to be included on any future Agenda should be forwarded to Jan O’Neill, Secretary at [jan.oneill@genmo.ca](mailto:jan.oneill@genmo.ca) or [info@genmo.ca](mailto:info@genmo.ca).

Lynn advised of the upcoming Rally at Queen’s Park in Toronto and an update Meeting being considered for May, 2009 in Oshawa. More information will be posted on the web site.

Minutes prepared by  
Jan O’Neill, per Joe O’Neill and Lynn McCullough

## **Organisation GENMO des pensions des salariés**

### **Ordre du jour de la réunion avec les représentants du Québec 14 avril, 2009**

**Epicerie Loblaws – Salle de Réunion  
1048, Avenue Midland  
Kingston, (Ontario)**

Étaient présents : Lynn McCullough  
Joseph O'Neill  
André Bernardin  
André Cabana  
Jean-Pierre Labrosse  
Carole Beaudry  
Jim Colmer

Cette réunion a été organisée afin que les Directeurs de GENMO rencontrent les représentants de la Région du Québec pour établir les directives de communication et pour résoudre les questions de représentation concernant la législation qui est différente dans les Provinces en dehors de l'Ontario.

Lynn McCullough a dirigé la réunion. Les présentations ont été faites et la bienvenue a été souhaitée aux représentants du Québec. Un ordre du jour a été distribué.

Lynn a fait une brève description de GENMO menant à son incorporation et un rapport sur les réunions d'adhésion tenues à différents endroits en Ontario. Il a fait un survol des lois; décrit les responsabilités des Directeurs Exécutifs et leurs positions; le rôle des bénévoles et des propositions de groupe d'action politique.

Joe a insisté sur la nécessité de préconiser GM. Il est dans l'intérêt de tous que GM réussisse. Joe a raconté l'exemple d'autres compagnies qui sont passées par les poursuites de faillite, ie. Stelco. GENMO c'est servi de leurs informations comme modèle pour développer notre organisation et nos lois.

Lynn a révisé en détails le rapport de GENMO sur la réunion avec Murray Gold, avocat de Koskie Minsky, LLP. Le représentant régional recevra une copie du rapport. L'information dans le rapport peut servir de référence mais ne doit pas être partagée avec les membres. Il est important de ne pas révéler notre stratégie possible advenant des procédures à la cour.

Jean-Pierre Labrosse sera le représentant régional du Québec. Jean-Pierre a signé une formule de confidentialité de procédures et documents requise par GENMO.

Joe a révisé la confidentialité de procédures et documents d'informations. Toutes les informations d'adhésion doivent rester strictement confidentielles.

Joe a révisé le site Internet de GENMO. Ce site sera notre principal moyen de communication avec les membres. Il a décrit le contenu du site : ie. Les règlements, des exemples de lettres aux politiciens, un formulaire d'adhésion, les points chauds pour GM, les rapports de réunions, etc.

Carole, André et Jean-Pierre ont exprimé le besoin d'avoir certains documents traduits en français. Le but ultime est d'éventuellement avoir un site bilingue. Il a été décidé que certains documents importants seront traduits aussitôt que possible. Carole et Jean-Pierre feront la traduction alternativement. Joe révisera cet item avec les Directeurs à la prochaine réunion.

Les représentants du Québec développeront une stratégie afin d'augmenter les adhésions au Québec. La traduction du formulaire d'adhésion serait bénéfique.

Joe et Lynn ont expliqué que le mandat de GENMO était de représenter tous les membres du plan de pension 0340950. GENMO a admis que les membres, en dehors de l'Ontario, ne sont pas admissibles à recevoir des sommes du Fonds de Garantie des prestations de retraite administré par la Province de l'Ontario. En réponse à une question précédente, Joe a confirmé que vous devez avoir travaillé en Ontario (payer de l'impôt provincial en Ontario) afin de se qualifier pour recevoir des sommes du Fonds de Garantie des prestations de retraite de l'Ontario si GM fait faillite. Toutefois, ce dit fonds est actuellement en déficit. Il a été discuté qu'il y a peut-être matière à poursuite en ce qui concerne l'admissibilité à recevoir des sommes de ce fonds.

Des questions préparées par les représentants du Québec ont été discutées :  
Le mandat de GENMO est de représenter tous les membres du plan 0340950 incluant tous les membres de toutes les provinces canadiennes.

Les droits des retraités salariés en dehors de l'Ontario sont protégés par les lois provinciales spécifiques à chacune. André Cabana examinera les différentes actions entre les provinces. Lynn et Joe ont exprimé la nécessité pour tous les membres de communiquer avec leurs représentants politiques et expliquer leur situation. Il serait peut-être avantageux de créer une fiche technique spécifique au Québec à être utilisée pour rejoindre les représentants du Gouvernement. Une fiche technique sera envoyée à Jean-Pierre.

GENMO n'a eu aucune réunion avec GM mais une correspondance continuelle avec les officiels du Gouvernement à tous les niveaux est en cours. Des réunions ont eu lieu avec les Membres du Parlement fédéral, Provincial et municipal local. Il est important que les dirigeants des parties politiques soient au courant du traitement discriminatoire causé par une législation dépassée et inappropriée, particulièrement 5.1 "Too Big to Fail" (trop gros pour s'effondrer). De la correspondance et des ordres du jour de réunions sont structurés pour augmenter la sensibilisation au déficit du plan de pension, les conséquences d'avantages sociaux réduits et la responsabilité du Gouvernement Provincial parce qu'il a permis la législation 5.1, sans limite. Le Premier Ministre du Québec peut sans doute influencer le Premier Ministre de l'Ontario pour un changement. Au Fédéral, les parties politiques ont besoin du support du Québec et d'autres Provinces au moment des élections.

Dans le cas de faillite, GENMO a estimé que le fond de pension, basé sur un rapport d'actuaire, en date de Novembre 2007, est approximativement financé à 74.1%. Le fonds de pension salarié est un seul fond et toutes les contributions faites par tous les employés salariés retraités ont été incorporées à ce même fond.

Les frais d'adhésion, incluant la cotisation annuelle, sont les mêmes pour tous les membres à travers le Canada. Les frais d'adhésion pour GENMO sont basés sur le mandat de représenter les membres du fonds de pension.

“Entendu que l'Ontario ne protège pas les employés salariés des autres provinces canadiennes, pourquoi on en savait rien?”, cette question devrait être adressée aux représentants des gouvernements provinciaux et fédéraux, par les membres de GENMO Québec.

La recommandation que GENMO change son mandat pour devenir une entité qui soumettra les inquiétudes de tous les retraités du Canada a été discutée. Joe et Lynn réitèrent que le mandat de GENMO est de représenter tous les membres du fonds de pension, de toutes les provinces du Canada. Tout changement à ce mandat devrait être mentionné à une réunion générale annuelle. GENMO fera mention de cette demande. Une réunion générale annuelle aura lieu en 2010.

Lynn recommande que d'obtenir des statistiques sur les résultats d'élection des circonscriptions de certains politiciens pourraient s'avérer utile. Par exemple, si quelqu'un a été élu par une marge étroite, le support des retraités comme organisation pourrait être d'une influence accrue. Lynn vous encourage tous à rejoindre vos politiciens à tous les niveaux. Notre avocat nous a fortement suggéré que l'action politique était notre meilleure ressource.

Des réunions de GENMO ont lieu régulièrement et il y a des ordres du jour et des minutes à chaque réunion. Il a été entendu que les ordres du jour et les minutes seront envoyées aux représentants régionaux. L'information peut être partagée avec les membres, toutefois, les copies de minutes et les documents de l'ordre du jour ne doivent pas être partagés avec les membres. Les items à être inclus sur les ordres du jour futurs devraient être envoyés à Jan O'Neill, secrétaire, à : [jan.oneill@genmo.ca](mailto:jan.oneill@genmo.ca) ou [info@genmo.ca](mailto:info@genmo.ca).

Lynn a parlé du rallye à Queen's Park à Toronto et d'une réunion d'informations à jour en Mai 2009 à Oshawa. Plus d'informations seront disponibles sur le site WEB.

Les minutes ont été préparées par Jan O'Neill, pour Joe O'Neill et Lynn McCullough  
Cb/GENMO-F2

Traduction française du document de « Genmo – Meeting report – Quebec representatives of April 14th. 2009 » la version anglaise de ce texte est considérée le document officiel. Traduction effectuée le 29-04-2009 par Carole Beaudry et Jean-Pierre Labrosse.